



Droit dun etranger majeur dont la mere et le frer sont francais

Par **trazie marie laure**, le **07/03/2018 à 10:26**

bjr jaimerais savoir si ce possible davoir un titre de sejour pour un etranger majeur qui vit en France dont la mere et le frere sont Français merci de me repondre cordialement

Par **youris**, le **07/03/2018 à 10:35**

bonjour,

comme vous êtes majeur, je ne vois pas de titre de séjour adapté à votre situation.

si votre mère a toujours été française, vous pouviez durant votre minorité demander la nationalité française si vous remplissiez les conditions exigées.

si votre frère est français, vous pouvez demander la nationalité française si vous remplissez les conditions exigées.

voir ce lien:

<http://accueil-etrangers.gouv.fr/acces-a-la-nationalite-francaise/vous-souhaitez-demander-la-nationalite-francaise-vous-etes-frere-ou-soeur-de/>

salutations